



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Développement SwissDRG du point de vue de H+

Dr. Bernhard Wegmüller  
Directeur

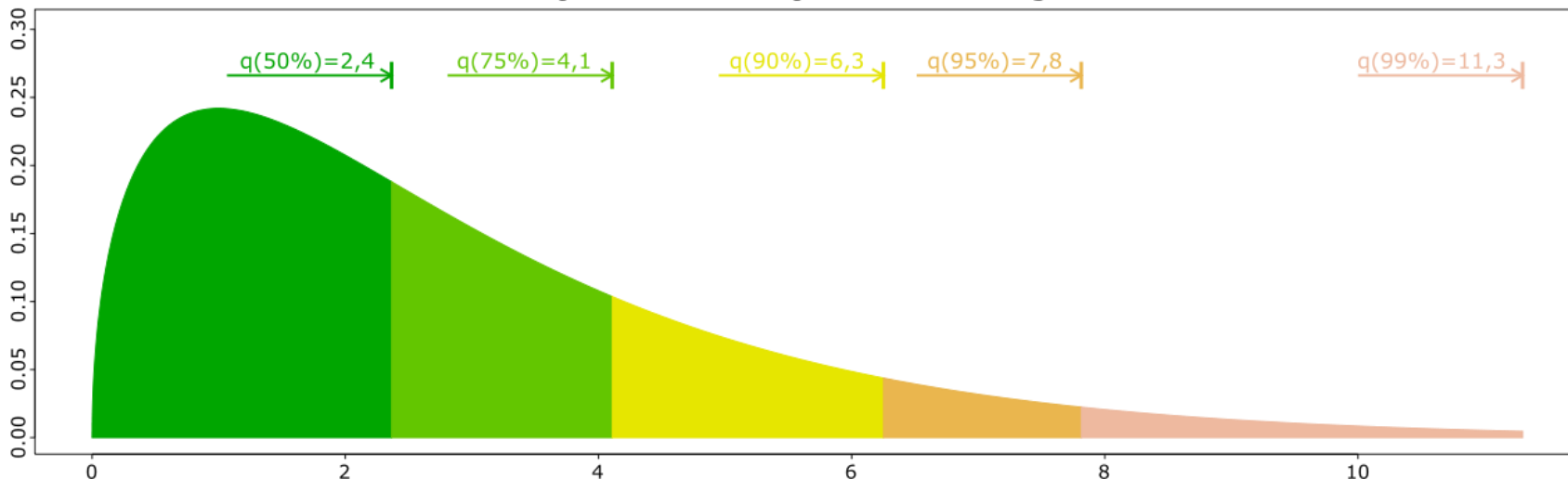
Conférence SwissDRG  
08 juin 2016



# Satisfaction: répartition comparable à celle des coûts par cas

Quantiles de la loi du khi-deux

Quantile der chi-Quadrat Verteilung





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Satisfaction actuelle des hôpitaux par rapport à SwissDRG

- La répartition de la satisfaction des hôpitaux consignée par l'association H+ suit celle des coûts par cas.
- Une grande partie des hôpitaux sont satisfaits du nouveau système de rémunération.
- Certains hôpitaux ont encore des problèmes avec la structure tarifaire actuelle et sont de ce fait mécontents.
- **Les hôpitaux non satisfaits ne sont pas répartis de façon homogène dans tous les niveaux de soins. Sont particulièrement mécontents les hôpitaux proposant des prestations très spécialisées et les prestataires finaux.**



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Développement du système SwissDRG du point de vue de l'association H+

# Satisfaction actuelle des hôpitaux par rapport à SwissDRG

|                                      | Anzahl Fälle | Anteil an Kalkulationsdaten | Deckungsgrad V6.0 | Deckungsgrad V5.0 | Veränderung V6.0/V5.0 |
|--------------------------------------|--------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|
| Unispitäler K111                     | 181'334      | 19.68%                      | 92.44%            | 92.16%            | 0.3%                  |
| selbständige Kinderspitäler          | 16'313       | 1.77%                       | 95.3%             | 94.85%            | 0.5%                  |
| nicht Unispitäler                    | 739'973      | 80.32%                      | 102.91%           | 103.01%           | -0.1%                 |
| Inlier                               | 712'621      | 77.35%                      | 104.52%           | 104.65%           | -0.1%                 |
| Low Outlier                          | 149'703      | 16.25%                      | 110.07%           | 115.94%           | -5.1%                 |
| High Outlier                         | 58'983       | 6.40%                       | 77.16%            | 74.48%            | 3.6%                  |
| Aufnahmeverlegte Patienten           | 19'248       | 2.09%                       | 88.32%            | 88.23%            | 0.1%                  |
| Aufnahmeverlegte Inlier-Patienten    | 14'489       | 1.57%                       | 92.91%            | 93.51%            | -0.6%                 |
| Kinder <16 Jahre ohne DRG P66D, P67D | 66'904       | 7.26%                       | 99.77%            | 98.90%            | 0.9%                  |

# Qu'est-ce qui influence la structure tarifaire et la satisfaction?

- Les directives légales;
- Les données des hôpitaux sur les coûts par cas et les prestations;
- Les calculs de SwissDRG SA;
- Les possibilités et limites statistiques;
- La répartition des patients dans les différents hôpitaux;
- Les mandats de prestations cantonaux, PEG;
- Les structures et processus des différents hôpitaux.

# Directives légales (art. 49 LAMal)

- Forfaits liés aux prestations;
- Les prestations diagnostiques ou thérapeutiques particulières peuvent être rémunérées séparément;
- Structure tarifaire nationale uniforme; prix négociables.

## Evaluation

- Cadre relativement vaste et peu restrictif;
- Limites: pas de tarif pour prestations individuelles, pas de critères structurels ni régionaux.
- **Pas de besoin de modification**

# Données des hôpitaux sur les coûts par cas et les prestations

- Statistique médicale fédérale (CHOP, CIM-10) en vue d'un enregistrement homogène des prestations;
- REKOLE<sup>®</sup> directive d'uniformisation de l'enregistrement des coûts;
- Relevés complémentaires de SwissDRG SA.

## Evaluation

- Bonne base, uniforme;
- Les adaptations nécessitent du temps pour les données de routine (ex.: innovations), mais c'est utile!
- **Etablir des solutions transitoires en fonction des besoins.**



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Développement du système SwissDRG du point de vue de l'association H+

# Les calculs de SwissDRG SA

- Jusque-là, les hôpitaux ne connaissaient pas tous les principes de validation/d'exclusion des enregistrements.
- Les principes de calcul sont clairs.

## Evaluation

- Les réductions standards (incitations) dans la structure tarifaire affaiblissent l'exactitude de la représentation.
- **Indiquer les principes de validation, pour que les hôpitaux puissent améliorer la qualité de leurs données. C'est désormais prévu.**



# Les possibilités et limites statistiques

- Le nombre de cas somatiques aigus en Suisse atténue la représentation des cas particuliers dans les nouveaux groupes de cas, même avec un relevé exhaustif des données sur les coûts et les prestations.
- Le système SwissDRG s'est désolidarisé du système allemand G-DRG.

## Evaluation

- Les limites statistiques empêchent une représentation détaillée des cas particuliers rares.
- **Des solutions passant par plus de rémunérations supplémentaires, recours à G-DRG.**

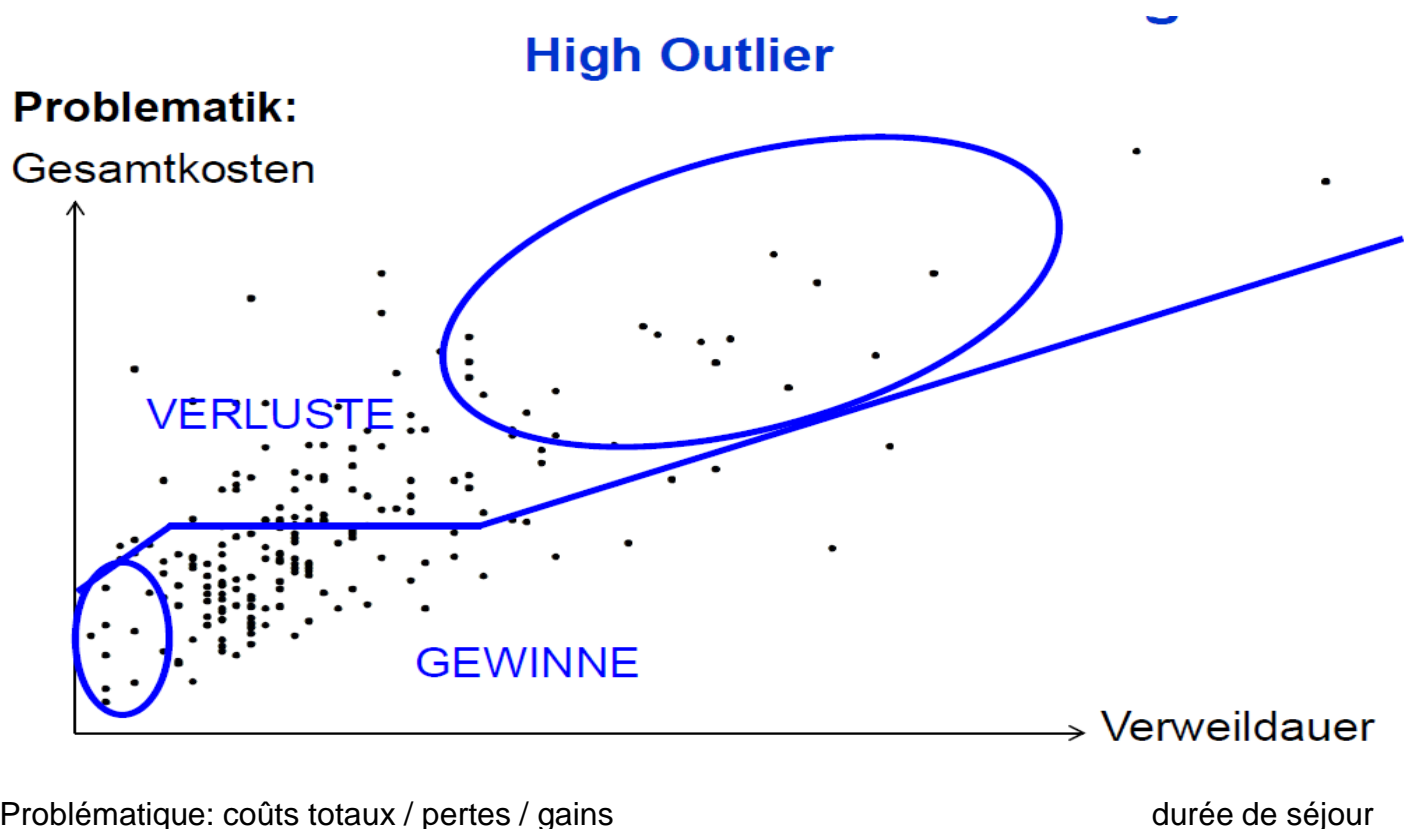
# La répartition des patients dans les différents hôpitaux

- La structure tarifaire est toujours un système forfaitaire, avec une répartition des cas les moins chers et les plus onéreux dans les différents groupes de cas.
- Les prestataires finaux soigneront toujours même les cas onéreux en fin de chaîne de la répartition des coûts (cas avec unités prêtes à intervenir, cas admis en transfert, High-Outlier).

## Evaluation

- Différenciation entre structure tarifaire et rémunérations supplémentaires.
- **Coûts réels des cas extrêmes, baserates différenciés.**

# Répartition des patients: le CW ne fait pas tout





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Développement du système SwissDRG du point de vue de l'association H+

# Les mandats de prestations cantonaux, PEG

- Les mandats de prestations cantonaux (formation, prestations régionales, prestataires finaux,...) contribuent considérablement aux différences de coûts.
- Les structures médicales régionales nécessaires (ex.: urgence) ou celles pour les prestations hautement spécialisées (ex.: brûlures graves) ne sont jamais complètement exploitées.

### **Evaluation**

- **Déclaration claire sur ce que SwissDRG peut et ne peut pas faire.**
- **Meilleure définition et rémunération des PEG.**



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Les structures et processus des différents hôpitaux

- Il y a aura toujours des différences de coûts entre les hôpitaux. Elles sont l'expression d'une optimisation constante et d'une concurrence entre eux.
- Suivant les responsables, les hôpitaux et cliniques ont plus ou moins de marge de manœuvre pour assumer leurs tâches.

## Evaluation

- **Plus de souplesse dans la mise en œuvre des mandats de prestations.**

## Résumé

### ■ **SwissDRG SA**

- Développement régulier de la structure tarifaire.
- Rémunération des cas extrêmes (long séjours, rémunérations supplémentaires).
- Solutions transitoires pour les nouvelles prestations, innovations.
- Clarté sur ce que SwissDRG peut et ne peut pas faire.

### ■ **Partenaires tarifaires**

- Une certaine différenciation des baserates doit être maintenue.

### ■ **Cantons**

- Meilleure définition et rémunération des PEG.
- Les hôpitaux ont besoin de marge de manœuvre pour la coopération (ex.: quelles prestations sont fournies où).



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## Développement du système SwissDRG du point de vue de l'association H+

Plus le chemin est difficile,  
plus la victoire est belle.





DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Merci pour votre attention

**Dr. Bernhard Wegmüller**  
Directeur

**H+ Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses**

Geschäftsstelle

Lorrainestrasse 4A

3013 Bern

Telefon: 031 335 11 00

Fax: 031 335 11 70

E-mail: [bernhard.wegmueller@hplus.ch](mailto:bernhard.wegmueller@hplus.ch)

[www.hplus.ch](http://www.hplus.ch)

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen

H+: Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses

H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri